

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pierre Poirier	27 768	13 534
André Brisson	7 751	3 776
Paul-Edmond Ouellet	9 372	3 276
Michel Bédard	8 102	4 051
Alain Lauzon	7 502	3 751
Lise Lalonde	7 502	3 751
Jean-Simon Levert	8 325	4 163
Carol Oster	1 131	565

Note

Allocation de départ Paul-Edmond Ouellet 2 819 \$

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).